

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

84 131  
Objet

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL  
ROCHEFORT, LE

**COMMUNE DE ROYAN**

16. NOV. 1984

APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT QUATRE  
le DOUZE NOVEMBRE

à 17 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur FABER Jean-Pierre Premier Adjoint au Maire

Etaient présents : MM. FABER - TAP-BOUTET-MOST-LE GUEUT-BENOIT-Mme LAFAYE Adjointe  
M. BARBAT-Mlle BARRAUD-DUCHERON-M. BIROLLEAU-Mme BUCHET-MM. CANDAU-COUNIL-Mmes DE GAYE-DEVIGNE-FONTAN-MM. GEOFFROY-LAPERCHE-MARCONI-MONNARD-REVOLAT-THOMAS-Mme CENAC -

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DE LIPKOWSKI par M. FABER  
DAUZIDOU par Me TAP  
BUSSEREAU par M. BENOIT  
PAPEAU par M. BIROLLEAU  
POTENNEC par Mme DE GAYE  
GAUDIN par M. REVOLAT  
ROUDOT par Mlle BARRAUD-DUCHERON  
LACOTTE par M. le Docteur MOST

Absente : Mme JEAN

Absent -excusé : M. BERNARD

Président : Monsieur FABER, Premier-Adjoint au Maire

Mademoiselle DEVIGNE Christine a été élue Secrétaire.

Par lettre du 24 Octobre 1984, le Greffier du Tribunal Administratif de POITIERS nous a fait connaître que "L'Académie des Beaux-Arts", propriétaire d'un terrain de 2.669 m<sup>2</sup> avenue de PARIS à ROYAN-PONTAILLAC, nous assignait devant ce tribunal, la Ville ayant décidé le 20 Août 1984 "l'inconstructibilité" dudit terrain.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'assignation faite devant le Tribunal Administratif de POITIERS, par "L'Académie des Beaux-Arts", 23, Quai de Conti 75270 PARIS CEDEX,

### DECIDE :

- de désigner Maître DUCROS Avocat, 5, rue Bourbeau à POITIERS pour défendre la Ville à l'instance engagée devant le Tribunal Administratif par "L'Académie des Beaux-Arts".

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au Registre MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme  
P/Le Député-Maire  
Le Maire Adjoint,

JP. FABER

DESIGNATION DE MAITRE  
DUCROS POUR DEFENDRE LA VILLE  
INSTANCE ENGAGEE DEVANT  
LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
"L'ACADEMIE DES  
BEAUX ARTS".

DATE DE CONVOCATION

5 Novembre 1984

DATE D'AFFICHAGE

5 Novembre 1984

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 23

Nombre de votants 31

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

UNANIMITE